

Camarades,

Depuis plusieurs semaines des syndicalistes de différentes entreprises subissant, soit des plans de licenciements, soit d'autres avatars comme la rupture conventionnelle collective, se réunissent afin de constituer un collectif de lutte. Ce dernier porte aujourd'hui le nom de "l'appel des TUI" (du nom de l'entreprise de voyage), il est composé par des équipes provenant des entreprises comme Thalès, Dalkia, Monoprix, GE, Ibis, Blizzard, Renault, Cargill, HPE, Alten...

En ce qui concerne notre branche, elle subit, elle aussi les répercussions économiques de cette crise sanitaire même si dans certains cas le patronat profite de ce moment pour avancer ses pions et régler d'autres dossiers. L'événementiel, la domiciliation d'entreprise ou encore l'animation commerciale ont été impactés de manière importante, tout comme d'autres activités de notre branche.

Si pour une partie des entreprises, le problème a été rapidement traité, vu le type de contrat de travail majoritaire, ce n'est pas le cas partout. Pour certains collègues cela se traduit par une fermeture de site ou une négociation d'accord (APC) qui n'incite pas à rester dans l'entreprise sur le court ou moyen terme. D'ailleurs, la demande de discussion émanant du SP2C concernant l'APLD de branche devrait être un moteur de rassemblement de nos différentes organisations...

Il nous semble donc nécessaire de nous emparer de la question de l'emploi en participant à la construction d'une réponse globale sur notre branche, mais aussi en participant aux différentes dates d'actions qui pourraient être planifiées avec d'autres secteurs d'activité, bien souvent donneurs d'ordres de notre secteur... D'ailleurs, à ce jour le 23 janvier pourrait être une date de manifestation nationale pour l'emploi. Autant le dire, malheureusement, chaque salarié-e de notre branche sera concerné-e de manière directe ou indirecte ce qui devrait, selon nous, être déjà une bonne raison de passer à l'action. Cette date, si elle devait se confirmer, pourrait être pour nous une journée de grève nationale pour nos emplois et les conditions de travail. Ces questions étant bien souvent liées dans notre branche, comme le démontre le taux de turn over...

Dans le respect des rythmes de chacun et de vos analyses, nous vous invitons d'une part à nous réunir afin de communiquer sur l'emploi dans notre branche et, d'autre part, à appeler ensemble à rejoindre ce collectif. L'un ne dépendant pas de l'autre...

Chers camarades, nous espérons que cette question puisse nous donner l'élan d'une démarche unitaire. Nous vous remercions par avance de votre réponse.

Pour la Fédération Sud PTT-Solidaires
Charlène Gourdin et Frédéric Madelin